**CR du Comité de pilotage du ROSS du 9 novembre 2017**

10h – 12h à l’ARS

Pour tous les détails des points traités, voir le powerpoint joint.

1. **Point sur l’avancement des groupes de travail**

L’objectif des groupes de travail est de répondre aux préoccupations et aux besoins des partenaires membres. Les projets sont soumis pour validation au comité de pilotage du réseau. Six groupes de travail ont été validés lors du comité de pilotage du 7 avril 2017.

Chaque groupe présente l’état d’avancement de la problématique choisie, de la méthodologie, du calendrier, de la valorisation envisagée, des partenaires impliqués, et le cas échéant, des financements.

* Ces points sont validés par le Copil pour les groupes suivants :
* Accessibilité des jeunes aux services et équipements favorisant leur insertion sociale et professionnelle
* Suivi des indicateurs PPPIS
* Un projet sportif pour la santé personnalisé pour chacun en Bourgogne Franche-Comté
* Espace de travail collaboratif

Un groupe se termine : Génération pivot. Le rapport final du groupe de travail sera publié d'ici la fin de l'année.

Deux propositions sont présentées au COPIL de groupes de travail pour remplacer le groupe sur la génération pivot :

* Conférence des financeurs : d’ici le prochain COPIL, les partenaires volontaires travailleront au côté de l’ARS pour affiner une proposition des travaux à mener. Les personnes intéressées peuvent contacter Cécile Lumière (ARS).
* Santé au travail des personnes handicapées : les membres du COPIL ont demandé des détails sur ce projet notamment sur les autres financements et le périmètre de l’étude.
* Ces 2 propositions de groupes sont à affiner et à rediscuter lors du prochain comité de pilotage.

1. **Présentation du séminaire 2017/2018 : « Pauvreté, précarité, vulnérabilité, fragilité : quelles réalités territoriales ? - Comment s’en saisir pour construire l’action publique ? »**

L’Irtess présente la problématique et le pré-programme avec 3 séances de 3h en décembre 2017, avril et septembre 2018.

* Le COPIL valide le sujet et la méthodologie proposés.

1. **Validation de la Charte d’engagement**

La charte est validée. Elle sera transmise à tous les membres (du comité de pilotage et les autres membres).

1. **Validation de la charte graphique**

Présentation de la **charte graphique** : elle se compose d’un logo et d’une mise en forme identifiable pour les diaporamas de présentation, les différentes publications et la lettre électronique.

4 propositions de logo sont proposées à l’assemblée.

* Le Copil choisi le logo suivant :



La charte graphique du ROSS sera travaillée à partir de ce choix de logo.

1. **Point sur la lettre électronique et partage d’information**

Présentation de la nouvelle lettre électronique du ROSS, de ses objectifs et de ses contenus (rubriques). La question de la diffusion de la lettre est posée : devrait-elle se faire uniquement aux membres du ROSS ou au-delà (ancienne liste du POSS, par exemple) ?

* Il est validé en séance que cette lettre sera envoyée uniquement aux membres du réseau qui pourront en faire le relais.
* La parution de la première lettre du ROSS est le 24 novembre 2017. Les membres du ROSS sont invités à envoyer toutes informations de publications et d’actualités au contact du réseau (rossirtess@irtess.fr).

1. **Calendrier**

Le prochain COPIL se tiendra en mars 2018

**Récapitulatif des décisions du COPIL du 9 novembre 2017**

Les 4 groupes de travail sont validés :

o   PPPIS

o   Accessibilité

o   Sport-Santé

o   Espace de travail collaboratif

2 groupes sont à affiner et à rediscuter :

o   Conférence des financeurs

o   Santé au travail des personnes handicapées

1 groupe se termine :

o   Génération pivot

Le sujet et les modalités d’organisation du séminaire sont validés

La Charte d’engagement est validée

La Charte graphique est validée

La diffusion de la lettre électronique du ROSS se fera uniquement aux membres qui pourront en faire le relais

**Le prochain comité de pilotage se tiendra en mars 2018**